

La scintigraphie à l'MIBG

a. Quel est le but de cet examen?

- Cet examen est utilisé dans la mise au point d'une maladie des surrénales (les phéochromocytomes), du système nerveux (les neuroblastomes) ou de la thyroïde.
- Le radiotracteur (^{123}I MIBG ou metaiodobenzylguanidine) sera injecté par une veine

b. Préparation

- Vous ne devez pas être à jeun
- L'examen nécessite une préparation stricte. Dépendant de l'indication, certains médicaments ne peuvent pas être pris les jours qui précèdent l'examen. Cette décision doit toujours être prise en accord avec votre médecin prescripteur ou traitant.
- L'examen ne pourra pas avoir lieu en cas de grossesse (ou possibilité de grossesse). Il faut prévenir le personnel et le médecin avant l'injection du traceur, et au mieux lors de la prise du rendez-vous.

- En cas d'ALLAITEMENT, le lait maternel doit être réceptionné et jeté pendant 24 h.
- Après vous avoir inscrit, vous vous rendez à l'accueil de la médecine nucléaire avec la PRESCRIPTION ou la DEMANDE de votre médecin.

c. Le déroulement de l'examen

- Le traceur est injecté par une veine. Immédiatement après, vous pouvez rejoindre votre domicile.
- Après 24 h, les premières images seront faites, prenant environ 20 à 40 minutes. L'heure exacte de ce rendez-vous sera donnée le jour de l'injection.
- Avant de faire les images, nous vous demanderons de retirer tout objet métallique (montre, bijoux, ceinture, pièces de monnaie dans vos poches, etc.).

- 48 h après l'injection du traceur, une deuxième série d'images peut être nécessaire.
- La MIBG est marquée avec de l'iode radioactif. Il est nécessaire de protéger la thyroïde, par la prise d'une solution de perchlorate de sodium pendant les jours de l'examen. La première prise se fait 20 min avant l'injection du traceur. La solution vous sera donnée avec pour continuer le traitement chez vous pendant 3 jours.

d. Après l'examen?

- Après l'examen vous rejoignez la caisse avec votre formulaire d'inscription pour le paiement par carte bancaire.
- A l'issue de l'examen, le personnel médico-technique ne délivre pas de résultats. Il est nécessaire que l'ensemble de l'examen soit analysé de manière détaillée. C'est le médecin prescripteur de l'examen, c'est-à-dire votre médecin traitant ou le médecin spécialiste, qui vous donnera le résultat lors de la consultation suivante.

**Avez-vous encore des questions ?
N'HESITEZ PAS à NOUS CONTACTER.**

Rendez-vous

☎ 02 477.60.13

Secrétariat

☎ 02 477.50.20

☎ 02 477.50.17



La scintigraphie à l'MIBG

UZ BRUSSEL

Laarbeeklaan 101

1090 Brussel

Médecine Nucléaire

Zone A (blanc), niveau 0

Se présenter à l'accueil au niveau
de la salle d'attente A10.

Tel 02/477.60.13 (Rendez-vous)

**Informations
pour le patient**